

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
 A. COUESLANT, Directeur
 Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÈNEMENTS

Simple revue des actualités mondiales alors qu'elles ne sont pas encore devenues du passé

Vraies ou fausses, sincères ou tendancieuses, il arrive de toutes parts tant de nouvelles à la fois que, sous cette grêle d'informations, on n'a ni le temps, ni les moyens d'en faire le classement.

Pour fixer un peu les esprits désorientés, on voudrait pourtant bien présenter une petite revue des actualités mondiales... Mais tout cela est tellement fragmenté et dispersé qu'il reste presque impossible d'en composer un tableau d'ensemble ordonné autour d'un fait dominant. Et puis, hommes et choses ne font que défiler sur l'écran. Tandis qu'on s'efforce de les aligner sous le regard, ils ne sont que l'image fuyante de l'événement qui passe, aussitôt remplacé par celui qui vient. Ainsi, le chroniqueur se trouve toujours en retard et l'actualité quotidienne est déjà devenue du passé quand le commentaire en arrive au lecteur.

Sous ces réserves, essayons...
 Autour de Dantzig, Polonais et Allemands continuent de se regarder face à face dans les yeux et de se surveiller réciproquement les mains. Dialogue où les interlocuteurs échangent d'une frontière à l'autre menaces et défis. Périodes alternées de fièvre pleine d'agitation et de repos plein d'inquiétude. A l'avertissement de Smigly-Bydz, Hitler n'a pas encore répondu, mais il a convoqué à Berchtesgaden le caporal qui le représente dans la Ville Libre, le gauleiter Forster. On ne sait pas encore exactement ce qu'il lui a dit ni les consignes transmises. Mais le Führer a eu dans le même temps des conversations avec les chefs de la Reichswehr, avec le docteur Schacht... Et même avec son compère Mussolini, car celui-ci n'est pas resté pour rien à Rome alors que se déroulaient les grandes manœuvres du Pô. Comme le Duce ne doit avoir aucune envie de faire la guerre pour assurer une nouvelle conquête au Führer, on suppose qu'il s'est efforcé, par téléphone, de modérer son ardeur et de prévenir un dangereux éclat !... On verra bientôt (on aura peut-être vu quand ces lignes paraîtront) le résultat des ordres qu'Hitler aura donné à son fondé de pouvoir, renvoyé à Dantzig.

Au Japon, incertitude ! Temps très variable, avec menaces d'orage ! Les dirigeants civils et les chefs militaires mènent les uns contre les autres une petite guerre d'embûches et d'intrigues souriantes et féroces. Les premiers trouvent qu'ils en ont assez sur les bras avec les affaires de Chine ; les seconds voudraient encore s'engager dans celles d'Europe.
 L'autre jour, après une offensive bien conduite, le général Itagaki avait remporté un avantage marqué sur le premier ministre Hiranuma. Mais les informations du lendemain permettent de croire que ce dernier a pu reprendre une partie du terrain perdu. A moins que tout ne change demain et en attendant confirmation ou démenti, on peut admettre que le Japon n'est pas encore disposé à s'aventurer dans une alliance militaire avec l'Allemagne et l'Italie.

En Espagne, on fusille encore beaucoup pour un pays où la guerre civile est finie et les pelotons d'exécution ne sont peut-être pas un excellent procédé d'apaisement... Il n'est pas dé fendu d'espérer que le nouveau gouvernement saura trouver de meilleurs moyens pour rappeler aux Espagnols qu'ils sont frères et amis. Car le nouveau gouvernement est constitué. Et le même homme y tient à la fois les fonctions de chef de l'armée (c'est son premier titre), de chef de l'Etat (ce n'est que son second titre, par quoi il est bien marqué qu'en Espagne ce n'est pas le pays qui a l'armée, mais l'armée qui a le pays) ; de premier ministre et de chef de la Junte de défense. — Franco, encore Franco, et toujours Franco ! ! On se demande ce qui peut rester pour les autres membres du gouvernement ! — Bref, l'Espagne passe sous la dictature du Caudillo.

Nous avons maintenant, en Europe, notre trio de dictateurs : le Duce, le Führer, le Caudillo. Sans compter Staline ! Mais on ne sait pas bien si

Moscou, tiraillé d'un continent à l'autre, s'est décidé entre l'Asie où il laisse faire le Japon et l'Europe où il laisse faire l'Allemagne ! On verra ça bientôt, quand on saura, enfin, si la Russie entre oui ou non dans le Front de la Paix contre les puissances guerrières de l'Axe.

Voilà pour l'extérieur.
 En France, on continue à discuter, sans beaucoup de passion, sur la prorogation. Et je veux rapporter pour ce qu'il vaut le bruit que colportent des gens « bien informés ».
 Ils disent qu'au fond le gouvernement reste persuadé qu'après quelques rudes alertes ici et là, en Baltique et en Extrême-Orient, après quelques secousses qui troubleront passagèrement les vacances des estivants, celles-ci s'acheveront sans qu'éclate la guerre. Et voici les propos que l'on met dans la bouche d'une importante personnalité politique qui, sans siéger au Conseil des Ministres, joue un rôle essentiel dans l'Etat :

« Si M. Daladier a pu voir passer l'été et l'automne sans guerre, grâce à son énergique effort de défense nationale, que la détente se produise à l'heure où ses pouvoirs spéciaux seront près d'expirer, il n'aura qu'un seul moyen de consolider son œuvre : conquérir une majorité qui soit la sienne, élue sur son nom, sur son prestige, sur son programme. C'est être que, brusquant les choses au maximum de sa popularité, saisissant même peut-être au vol la proposition d'abrogation du décret-loi des socialistes pris au mot, il peut renvoyer les élus devant l'électeur et lui-même conduire la bataille de fin d'automne. Ce que serait la nouvelle Chambre ? Je l'ignore, mais quelque chose m'avertit que ce ne serait pas une Chambre de Front populaire... »

Résumé : prorogation tant que durera le risque de guerre ; si la certitude de paix revenait, alors, dissolution, élections immédiates avec Daladier pour drapeau !
 Ici, je ne discute pas. Je ne rapporte que des pronostics et ce dernier n'est pas des plus fâcheux.
 Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Les trois compères

Quand le maréchal Goering apprit que les escadres aériennes anglaises allaient survoler la France, il téléphona aussitôt à l'attaché de l'air allemand à Rome et lui ordonna de proposer au gouvernement italien de faire survoler la Calabre par plusieurs centaines d'avions actuellement en service dans les garnisons de l'Allemagne du Sud.

C'était, à son avis, la réplique indispensable à la manifestation franco-britannique.
 Quelques heures après, Rome faisait demander si le Reich acceptait que des avions italiens vissent, en même temps, évoluer au-dessus de Berlin. Le maréchal Goering fit savoir que cette visite serait, en tous points, agréable au Reich.
 Le lendemain, après une nuit de négociations par télégraphe et téléphone, le maréchal apprit que des difficultés imprévues avaient surgi. Le Duce, mis au courant de ces projets, avait tenu à prendre lui-même la direction des pourparlers.

A 10 heures du matin, l'ambassadeur du Reich à Rome est appelé à la Consulta. Mussolini lui expose les raisons psychologiques qui le poussent à refuser finalement son autorisation. L'apparition des avions allemands dans le ciel italien serait de nature à jeter la panique dans l'opinion publique, en lui faisant croire à l'imminence d'un danger de guerre. D'une guerre dont la population ne veut pas. De plus, cette visite serait interprétée non comme une manifestation de la puissance de l'Axe, mais comme un témoignage de l'emprise croissante de l'Allemagne sur l'Italie. Il conviendrait tout au moins de la préparer à une telle visite.

L'insistance de Goering ne vint pas à bout de la résistance opiniâtre du Duce. On chercha, à Berlin, comment répondre aux raids d'antité franco-britannique. Privé de l'assistance italienne, ne restait plus qu'à agir par la presse.

Informations

Au sujet du prix du blé
 Il paraîtrait que le conseil de l'Office s'élèverait contre le droit qu'a pris le gouvernement de fixer lui-même le prix du blé, nonobstant l'avis qu'il pourra émettre et sa mise en tutelle par une commission de « techniciens », dont les seuls calculs serviront désormais de base.

Une lettre de von Ribbentrop
 Les journaux polonais reproduisent les principaux termes d'une lettre qui aurait été adressée par M. von Ribbentrop à M. Georges Bonnet et définissant la position de l'Allemagne au regard du problème de Dantzig. Le ministre allemand des affaires étrangères aurait demandé au gouvernement français de ne pas s'immiscer dans les affaires de l'Europe orientale en faisant ressortir qu'il s'agit là d'un domaine qui regarde uniquement l'Allemagne, seule désignée pour régler les relations entre les pays situés dans cette partie de l'Europe.

Le Duce rencontrerait le roi de Roumanie
 Le correspondant à Bucarest du « Kurjer Warszawski » annonce sous une forme sensationnelle la nouvelle d'une entrevue entre M. Mussolini et le roi Carol, qui fait actuellement une croisière en Méditerranée.

Le Duce essaierait de démontrer l'intérêt qu'aurait la Roumanie à adhérer à l'Axe, proposant en même temps la médiation italienne dans le conflit roumano-bulgare dans un sens favorable aux intérêts roumains.

Rencontre d'Hitler et de Mussolini
 Les bruits sur une rencontre entre le chancelier Hitler et Mussolini, quoique plusieurs fois démentis, prennent de plus en plus de consistance. On indique même que cette rencontre aurait lieu dans la seconde quinzaine d'août.

Le problème de Dantzig
 Dans les milieux diplomatiques, on insiste sur le fait que les échanges de vues continuent entre Berlin et Rome et qu'ils auraient même abouti à un complet accord sur le problème européen.
 On y voit l'indice que les gouvernements de l'Axe comptent parvenir à une solution pacifique, sinon, dit-on, ils ne seraient pas tombés aussi rapidement d'accord.

Les négociations de Moscou
 On croit savoir que M. Strang a rapporté de Moscou l'impression qu'il serait possible d'arriver à l'accord à trois, à la condition que le gouvernement britannique fût disposé à faire encore quelques nouvelles concessions au point de vue soviétique.

Après avoir décrit brièvement le développement des négociations, il aurait assuré à lord Halifax qu'il ne serait pas difficile, maintenant, que la mission militaire était arrivée à Moscou, de tomber d'accord sur une formule commune du terme « agression indirecte ».

Deux suggestions paraurent acceptables à lord Halifax. Elles obligeraient l'Angleterre à faire de nouvelles concessions minimes, et des plus acceptables pour Moscou, qui les considère comme essentielles.

120.000 exilés ont quitté l'Allemagne
 Le rapport soumis à la 20^e session ordinaire de l'Assemblée de la S.D.N. par sir Herbert Emerson, haut-commissaire pour les réfugiés, indique que l'on ne dispose pas de chiffres exacts sur le nombre des réfugiés qui ont quitté le territoire allemand pendant l'année 1938. Toutefois, ce nombre n'a certainement pas été inférieur à 120.000 et d'après certaines estimations, il atteindrait même 140.000.

Les terroristes irlandais
 Un nouveau complot de terroristes irlandais pour faire sauter le Parlement de Westminster, la présidence du conseil

Goebbels arriva à la chancellerie et conseilla de ridiculiser dans les journaux les raids des escadres anglaises et d'en diminuer l'importance aux yeux de l'opinion publique, déjà alarmée et inquiète.

Le Schwarzw Korps, organe de la garde noire du Führer, dans son numéro du 27 juillet, se montra particulièrement violent, dans ses articles et dans ses caricatures. Il écrivit que si les avions britanniques étaient allés jusqu'à Marseille, M. Chamberlain, était, lui, venu jusqu'à Munich. Une caricature représentait un officier français qui, conversant avec un civil, déclarait :

« En temps de guerre, on peut craindre que les avions britanniques ne puissent pas frapper Le Havre.
 — Pourquoi ?
 — Parce que les avions allemands pourraient bien y être passés avant eux.
 A ces inoffensives plaisanteries se borna, pour le moment, la réplique allemande à la manifestation de force franco-britannique.

et plusieurs autres importants édifices administratifs, a été découvert.
 On croit que le complot devait être mis à exécution en profitant des exercices aériens au-dessus de Londres.
 Des mesures exceptionnelles de surveillance ont été prises autour des bâtiments menacés, qui comprennent aussi l'abbaye de Westminster et la petite église de Saint-Margareth, à Westminster.

Le mouvement contre la guerre au Japon
 La police révèle que « des arrestations massives » ont été effectuées parmi « les éléments radicaux » de Kanazawa, ville du Japon central, à la fin du mois de juin 1938.

Six cents personnes arrêtées ont comparu lundi dernier devant le tribunal de ce district sous l'inculpation de violation de la loi de protection de l'ordre public. Les inculpés appartiennent tous à une branche locale du parti des masses sociales.
 Le communiqué précise que ces personnes se livraient à la propagande active contre la guerre et incitaient les ouvriers et les paysans de la région à déclarer la grève.

EN PEU DE MOTS...

— Roger Verdère, 19 ans, condamné à mort pour assassinat et vol, par la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, le 23 mai dernier, dont le pourvoi avait été rejeté, vient d'être gracié par le président de la République.

Dans les environs du village de Robledo (Espagne), on a découvert un important gisement aurifère. On a déjà extrait de nombreuses pépites de métal presque pur.

On annonce la mort de Fritz Mannheim, le grand banquier hollandais, décédé à Vauresson, à l'âge de 49 ans. La fortune de M. Mannheim est évaluée à plusieurs centaines de millions. Grand ami de la France, il avait fait don de plusieurs millions pour la défense nationale, mais avait tenu à garder l'anonymat.

M. Herriot a avisé les organisateurs du Congrès d'Education physique pour la démocratie auquel il devait prendre part aux Etats-Unis, à l'Université de Columbia, qu'il ne croyait pas pouvoir effectuer ce voyage dans les circonstances actuelles.

NOS ÉCHOS

Horoscope.
 Un astrologue bien connu, le Mage Horus, s'est livré récemment, à l'occasion de son 55^e anniversaire, à l'examen des signes astrologiques qui présagent le destin de M. Daladier.

Neptune et les Poissons semblent annoncer d'insidieuses oppositions... Mais, fort heureusement, Mercure et la Lune, en excellente position, font prévoir que le Président triomphera de toutes les intrigues.

Il y aura bien quelques périodes agitées, notamment dans la seconde quinzaine d'août et dans la première quinzaine d'octobre, mais pas de grand tintamarre menaçant avant le 13 février 1940. Ce jour-là, Mars sera conjoint à Saturne et il pourrait y avoir du grabuge...
 Attendez et ne nous frappez pas !

Une ville conquise.

L'Allemagne va faire payer cher à l'Italie le sacrifice qu'elle a accepté dans le Sud-Tyrol ; elle s'installe à Trieste, le plus grand port de l'Adriatique.
 La population de cette ville est atollée. Elle a lutté pendant des siècles pour se rattacher à l'Italie. En 1915, la « libération » de Trieste fut le mot d'ordre de la propagande pour l'intervention de l'Italie dans la guerre. Et maintenant...

L'O.V.R.A. a reçu des rapports inquiétants de Trieste. On y prépare, paraît-il, des complots. Mussolini avait décidé de s'y rendre, pour « remonter le moral » des Triestins. Mais, à la dernière heure, il a préféré s'abstenir.

Sollicitation.
 Un parlementaire girondin recevait dans son courrier la lettre suivante : « Monsieur le député, mon mari est à toute extrémité ; je n'ai plus l'argent nécessaire pour le faire soigner ni pour donner du pain à mes trois enfants. Ne pourriez-vous me faire obtenir une avance sur ma pension de veuve ? »
 Le mari malade est, en effet, facteur-receveur.

Désespoir.
 Lorsque le père Mathieu avait perdu sa femme, il fut assez rapidement d'aplomb, quelques jours après, pour continuer ses travaux.

Six mois après, c'est sa vache qui meurt à son tour.
 Les semaines passent et le père Mathieu, malgré sa fortune qu'on sait rondelette et difficilement entamable, reste triste et fort accablé sous ce nouveau coup du sort.

A la fin l'on s'inquiète et François l'interroge.

La pression des faits

Qu'il soit mobilisable ou contribuable, contribuable et mobilisable à la fois, conjoncture assez fréquente, le Français moyen observe les choses de la politique d'un œil assez différent de celui des députés, opposants ou ministériels. A la vérité, les habitants des villages de France, éparpillés sur tout le territoire, n'ont pas les mêmes tracassés que les occupants de ce gros village qui s'appelle le Palais-Bourbon. Il n'est pas évident que la France démocratique soit antiparlementaire, comme on le dit. Mais elle n'est pas tout entière attachée aux préoccupations professionnelles de ses représentants. Il ne faut pas confondre l'hostilité à la tiédeur. Les citoyens français ne s'échauffent pas pour les débats parlementaires, comme pour les intérêts privés des nationaux. Beaucoup pensent que si les députés se croient obligés de démissionner à la date du 1^{er} juin 1940, ils n'ont qu'à le faire. Personne ne les empêche d'agir ainsi. Si après ces démissions massives, il n'y avait plus le quorum à la Chambre, le gouvernement en tirerait des conclusions. Mais combien y a-t-il de députés qui désirent démissionner spontanément en 1940 pour reprendre leurs occupations antérieures ? La malice publique estime que ceux qui crient le plus fort sont les plus résolus à subir l'heureuse violence que leur impose l'arbitraire gouvernemental.

Avant de nous faire une opinion personnelle sur la sincérité des protestataires, nous attendrions de dénombrer la multitude des Cincinnati retournant à leur charrie.

A la vérité, il semble bien que les dirigeants subissent la pression des faits qu'ils ne gouvernent pas mais qui les gouvernent. Personne n'est en droit de contester que la situation extérieure pèse sur la politique intérieure. Ce n'est pas une nouveauté. Lorsque l'empire romain se trouva menacé par les troubles du dedans et les invasions des Barbares, on vit un Dioclétien qui n'était pas une personnalité folote et mièvre, renoncer, spontanément, au régime monarchique et s'adjointer trois coadjuteurs pour administrer l'empire et instituer la tétrarchie. Le comité de salut public, qui ne pouvait tout faire, envoya 150 représentants en mission dans les départements et aux frontières pour suppléer aux insuffisances du pouvoir central. Plus tard, Bonaparte plaça un préfet dans chaque département, pour l'assister et chacun de ces personnages était un premier consul en miniature. Dioclétien et Bonaparte subsistaient la pression des faits, comme l'équipe de Danton et celle de Robespierre. En face des fascistes et des nazis, le gouvernement de la III^e République, à son tour, essaie d'instituer un régime adapté aux circonstances. C'est la loi de la vie, c'est la loi de l'histoire.

Est-ce à dire que la constitution est violée ou violente ? L'a-t-on dit quand

Albert MILHAUD.

— Enfin, qu'avez-vous donc ? C'est point naturel de rester si longtemps malheureux pour la mort d'une vache.
 — Ah ! la vie est bien injuste, p'tiot François. Depuis que ma femme est

la fameuse procédure de l'Hôtel Matignon bouleversait toutes les lois sociales pour ne laisser au Parlement que le droit d'entériner les décisions de deux groupes de citoyens qui ne représentaient de part et d'autre que des intérêts particuliers ?

A-l-on dit que la constitution était violente ou violée lorsque les anciens présidents du conseil, dans la journée du 7 février 1934, invitaient collectivement, par une procédure inusitée, un simple particulier, M. Gaston Doumergue, à se rendre à l'Élysée pour recevoir l'investiture du Président de la République ?

Qu'il s'agisse des événements de 1934 ou des événements de 1936, nous avons été les témoins de diverses procédures insolites qui ont bouleversé les rites parlementaires.

Et que dire, avant 1934, de toutes ces décisions de congrès ou de groupements professionnels qui décidaient la retraite de gouvernements qui avaient reçu l'approbation de majorités parlementaires ? Et que dire de ce « jeu de massacre » qui, de décembre 1932 à février 1934, jonchait le sol du Palais-Bourbon des ruines de ministères, qui avaient eu à peine le temps de s'installer et que l'on précipitait, sur l'heure, du Capitole à la roche tarpeienne ?

Que dire de ce régime des décrets-lois que les Chambres instaurent, non seulement chez nous, mais dans un grand nombre de pays constitutionnels, d'abord parce que la procédure parlementaire est trop lente et ensuite parce que les élus ne détestent pas de se faire décharger de la responsabilité de certaines mesures impopulaires ?

Il ne s'agit pas ici de plaider pour le gouvernement qui est suffisant pour se défendre lui-même et qui ne va pas tarder à avoir dans mon vieux ami et collaborateur du quai d'Orsay, Giraudoux, le plus compréhensif des truchements pour l'intérieur et l'extérieur. Il s'agit simplement de noter, dans l'espace de quelques années, un certain nombre de dérogations à la tradition parlementaire qui auraient horrifié les parlementaires d'avant-guerre. Mais nous avons vu tant de choses anormales depuis 1919 qu'on n'en est plus à une surprise près.

Et puisque j'ai cité Giraudoux, dont la désignation a reçu une approbation universelle — et dont la responsabilité sera lourde — je me permettrai de donner un conseil à cet éminent écrivain-diplomate et à cet excellent diplomate-écrivain, qu'il tente une discrète démarche auprès nos dirigeants et qu'il leur demande leur « concours ».

Personne ne serait surpris s'il leur disait : « Faites-moi de la bonne politique, je vous ferai de la bonne propagande. » Car, après tout, on n'explique jamais rien si bien que ce qui est clair et juste.

Albert MILHAUD.

Chronique du Lot

Merveilles méconnues du Haut-Quercy Les gorges de l'Alzou et le Moulin du Saut

Le touriste qui visite le Haut-Quercy est hanté par les noms célèbres de Rocamadour, de Padirac — pour ne citer que les plus connus.

Ces merveilles naturelles qui sont parmi les plus belles de France méritent amplement leur renom.

Il existe cependant, à côté de ces étoiles de première grandeur des guides de tourisme, des sites émouvants et grandioses, à peu près ignorés du public. Entre tous, les gorges de l'Alzou, dans la partie qui va de Gramat aux abords de Rocamadour, seraient dignes de retenir l'attention des touristes qui traversent Gramat vers les lieux plus haut cités, passent tout près de ces paysages sauvages et magnifiques, avec un dédain qui n'a d'excuse que leur ignorance.

Ignorance pardonnable d'ailleurs, car, jusqu'à la création récente du Syndicat d'initiative de Gramat qui a entrepris de faire connaître ces sites, nul ne s'était soucié de les signaler à l'attention des amateurs de pittoresque.

L'Alzou est un modeste ruisseau qui, dans la première partie de son cours, coule sans hâte à travers les grasses prairies du Limargue haut-quercynois. Jusqu'à Gramat, petite ville de 3.000 habitants, et reine incontestée du Causse qui porte son nom, il roule ses eaux pâles dans lesquelles prolifèrent en dépit des tracaseries dominicales de pêcheurs assidus. Ce n'est encore qu'un petit ruisseau sans histoire — cours presque plat, rives fleuries — au charme bucolique ; rien ne fait pressentir la lutte de géant qu'il va livrer au calcaire. Et quand il se sera frayé à travers le Causse une trouée où les siècles auront gravé son cañon toujours plus profond au cœur du rocher, il ira se joindre à l'Ouisse et retrouvera l'apaisement des « prairies fertiles, où l'on n'aperçoit ni touffes d'arbres, ni mousses, ni lichens — fragment d'Arabie-Pétrée, jeté sur cette partie du département ».

Les gorges de l'Alzou se dessinent à faible distance en aval de Gramat. Peu profondes à leur naissance, elles laissent encore une étroite vallée au ruisseau qui déjà y court d'un flot plus rapide, sur un lit rocailleux, coupé de « chaudières » et obstrué de rochers éboulés.

Très vite, la vallée se resserre, les parois calcaires en deviennent plus hautes et plus abruptes. A mesure que l'on avance, l'ombre emplit davantage les rives du ruisseau, ajoutant à la sauvagerie grandeur d'un site qui va bientôt devenir impressionnant.

Après avoir parcouru ainsi deux kilomètres environ, nous arrivons au point le plus beau des gorges de l'Alzou : le moulin du Saut. En cet endroit « la vallée est si resserrée que sur plusieurs points elle n'offre que l'espace nécessaire pour son lit, (l'Alzou) tombe en cascade de plus de 30 pieds de hauteur, au milieu de deux rochers d'une élévation prodigieuse. Ici, on a profité des saillies de celui de la rive droite pour y construire un moulin qui a quatre meules.

Une partie des eaux, retenue par une digue, là où les autres se précipitent en cascade, sont reçues par trois tuyaux qui les dirigent sur quatre meules placées à trois différentes hauteurs. Ce moulin, en quelque sorte suspendu à une masse énorme dont il dessine tous les contours, offrant une vaste construction, produit l'effet le plus pittoresque dans cette immense profondeur ».

Hélas ! le moulin n'est plus qu'une ruine. Les chansons, les rires se sont tus, qui faisaient jadis sur le chant de basse scandé des quatre meules. Seuls restent debout les murs de l'antique demeure — plus vieille certes que ne l'indique la date inscrite au fronton de l'entrée principale : 1739, qui ne marque vraisemblablement que l'époque de la dernière reconstruction du bâtiment détruit.

Ruines, les voûtes adoucies, les escaliers de pierre dont chaque marche est une épaisse dalle d'un seul bloc, les assises de granit qui semblent faire corps avec le rocher — mais ruines romantiques et qui ne manquent pas d'allure dans leur parure de feuillage. Un charme étrange et mélancolique se dégage de ces vieilles pierres, enserrées par les lierres fous ou enchâssées dans les chèvre-feuilles, les érables, les viornes, les petits chènes du Quercy.

Les escaliers du moulin, à peu près intacts, sont le seul passage permettant ici de descendre à la rive, un peu en aval de la belle cascade de « plus de 30 pieds » qui a creusé dans le roc supérieur, par un labeur séculaire, une profonde entaille évanescente.

Après la grande cascade, une série de charmantes cascades amène l'eau limpide dans une « gorge » aux parois abruptes que le travail patient des eaux a creusée profondément dans le rocher.

Au-dessus de chaque rive, se dressent,

hautes de 80 m. environ, les falaises verticales, et par places en surplomb sur la vallée.

Spectacle saisissant, inspirant aux plus insensibles une émotion nuancée. Le charme évocateur du vieux moulin, blotti dans la verdure au bord du frais ruisseau, adoucit la sauvagerie grandeur de l'âtre site environnant. Dans ce val ombreux, dont la lumière est tamisée par les ramures des sommets et de la rive, fond le contraste du vieux moulin évoquant la vie industrielle de l'homme et la rudesse grandiose d'une nature tourmentée.

L'étroite des falaises se dessine un peu, après l'étranglement du moulin du Saut ; elles suivent les sinuosités capricieuses du ruisseau et par endroits leurs roches calcaires, étagées d'énormes éperons superposés, posent des rives vers les cimes les marches colossales d'un escalier de géant. Jusqu'aux abords de Rocamadour, les gorges de l'Alzou découpent ainsi dans le roc leur entaille titanessque, offrant au visiteur émerveillé une suite de sites émouvants.

Demain, sans doute, sera propagée la notoriété des canons de l'Alzou. Après des siècles d'oubli, ils connaîtront une renommée qu'ils avaient acquise, il y a sept cents ans environ.

Ces gorges sauvages devaient leur célébrité aux moines de Rocamadour. Le célèbre sanctuaire avait acquis la gloire lors de la découverte, en 1166, du corps de saint Amadour, son fondateur. Les pèlerins y affluaient en foule ; mais clercs et moines voulant ajouter à la renommée du miracle le prestige de l'ancienneté, cherchèrent à faire remonter à Charlemagne les origines du pèlerinage.

Admirons en passant l'ingéniosité de ces bons religieux, qui bien avant les modernes Essi et les astuces de la publicité contemporaine, excellaient à frapper l'esprit des foules et à mener vers leur sanctuaire pèlerins et offrandes — *Noli nobis sub sole...*

Charlemagne et ses preux, Roland en tête, quel beau thème pour exalter l'enthousiasme de ces touristes du moyen âge qu'étaient les pèlerins ! Les clercs et les moines qui avaient pris part aux croisades espagnoles avaient remarqué la ressemblance du fameux défilé de Roncesvaux avec les gorges de l'Alzou. Ils n'auraient pas hésité à donner à la sauvage vallée quercynoise le nom du col célèbre où Roland trouva une mort héroïque : « le val ténébreux ». Ainsi les noms prestigieux de Charlemagne et de son neveu servaient à grandir la renommée de Rocamadour par le souvenir de l'épisode le plus marquant de la lutte contre les infidèles d'Espagne (2).

Il apparaît même que l'appellation de « val ténébreux » attribuée avec une pieuse audace à la sombre, mais paisible vallée de l'Alzou, ait obtenu la consécration officielle suprême : le « val ténébreux » de Rocamadour en Quercy est signalé en 1463 dans une bulle du pape Pie II accordant des indulgences pour la restauration des églises et du monastère de Rocamadour (Reg. vat. n° 491, sp. 295).

Indiquons en passant, que poursuivant le même but de notoriété ancienne, les moines auraient même réussi à posséder la fameuse Durandal — mais ceci est une autre histoire.

Grâce à l'effort de publicité entrepris par le Syndicat d'initiative de Gramat et à l'aménagement des voies d'accès longtemps délaissées, les touristes vont bientôt affluer vers les gorges de l'Alzou et le moulin du Saut.

Réjouissons-nous d'un regain de notoriété dont un coin de Quercy tirera renom et profit. Souhaitons que ces sites, qui ont déjà inspiré nos artistes régionaux, peintres, journalistes, poètes, fasse vibrer des âmes sensibles à la beauté.

Mais puis-je m'empêcher de regretter le charme perdu de l'âtre solitude et des échos nostalgiques qui ne résonnaient plus qu'au bruit familier de la cascade et de la course heurtée du ruisseau sur les rochers ?

Fernand ALIBERT.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances

Bourdard Jacqueline, Englandières, Penar Zislava, rue Wilson, Tanays Jean-Louis, rue Wilson, Faurie Janine, rue Wilson.

Publication de mariage

Dumont Evrard, employé à Cahors et Dupuy Paule, employée à Cahors.

SERVICE MEDICAL

ET PHARMACEUTIQUE

du 13 et 14 août 1939

Pharmacien de garde : ORLIAC.

Médecin de garde : D' SEGALA.

du 15 août 1939

Pharmacien de garde : LESTRADE.

Médecin de garde : D' ALAZARD.

La « Diane du Quercy »

MANIFESTATION EN QUERCY

Le Dimanche 20 août, à 12 h. 45, un grand banquet annuel des vacances aura lieu à Bretenoux, sous la présidence d'une haute personnalité quercynoise membre du Comité d'honneur de la Diane dans la magnifique salle du « Grand Hôtel de la Cère » (Hôtel Gasquet) qui vient d'être inauguré, et non au Touring-Club (Hôtel David) à St-Céré, ainsi que cela avait été annoncé primitivement.

Programme de la journée. — 1^{re} partie : à 8 h. 30, réunion à Rocamadour-Gare, visite très rapide de la Ville et des Gorges d'Autoire ; à 10 h. et demie, visite des magnifiques grottes de Presque, présentées par M. Armand Faure ; de 11 h. 30 à midi 30, apéritif amical (Rafafia), à Saint-Céré, à la Villa « Les Tours » chez notre président, le Commandant Jean Barges, où tous les sociétaires et leurs amis sont invités ; à 12 h. 35, départ en autos particulières et en autocar pour Bretenoux, où aura lieu, à 12 h. 45, au Grand Hôtel de la Cère un grand « déjeuner fleuri ». — Nota : Nos amis pourront rejoindre la Diane à Rocamadour, aux Grottes de Presque, à la Villa les Tours ou à Bretenoux.

2^e partie. — A 15 h. 30, visite du Château de Castelnaud ; à 17 h., visite du château de Loubressac avec son magnifique point de vue ; à 18 h. 30, la Diane sera reçue à Gramat dans la capitale du Causse par M. le Maire et directeur du Syndicat d'Initiative ; entourés de leurs dévoués collaborateurs ; visite de la ville et du Moulin du Saut ; à 20 h. 30, grand dîner à l'Hôtel de la Promenade sous la présidence de M. Mazet, notre excellent ami et Maire, entouré de MM. Soulaud, président du Syndicat d'Initiative ; Décos, l'actif et aimable secrétaire général et de leurs collaborateurs. — La Diane recevra à Bretenoux et à Gramat la société amie Le Périgord à Paris.

Afin de faciliter la tâche des organisateurs de cette journée qui s'annoncent merveilleuse, prière d'envoyer votre adhésion dès maintenant et au plus tard le 17 août à notre président, en précisant le nombre de places à réserver, déjeuner, dîner, autocar.

Nous donnons le programme de la journée, heure par heure, afin que nos amis puissent venir nous rejoindre aux heures et aux lieux de rendez-vous qui leur conviendront le mieux — l'horaire sera strictement respecté.

Menus : Déjeuner à 25 fr., service compris, au Grand Hôtel de la Cère, à Bretenoux ; hors-d'œuvre du Quercy, truite de la Cère à l'Hôtelier, filet du Charolais aux perles du Quercy, cèpes de St-Céré, à la Provençale, dinde truffée, salade, fromage de Rocamadour, corbeille de fruits, vins de Cahors et blanc, café, champagne.

Dîner à 22 fr., service compris, à l'Hôtel de la Promenade, à Gramat : Soupe de chez nous, poule financière, petits pois au jambon, gigot d'agneau du Causse, salade, tous les fromages de chez nous, corbeille de fruits, tarte aux fruits, vins de Cahors et blanc, café.

Chers compatriotes et touristes, chers amis, venez nombreux à nos deux réunions, votre présence sera un grand encouragement pour le Comité Directeur de la Diane ainsi qu'un témoignage de reconnaissance aux Hôtelières qui feront un gros effort pour bien vous servir pour une somme minime. Prière de s'inscrire chez le Commandant Jean Barges, en congé à Saint-Céré (Lot), dernier délai, 17 août.

Le Comité Directeur de la Diane.

Légion d'honneur

Dans la promotion des maires nommés chevalier de la Légion d'honneur, nous relevons avec plaisir le nom de M. Vaysse, maire d'Escamps (Lot).

Nous adressons à M. Vaysse nos vives félicitations.

Service des soins gratuits

Par décret du ministre des anciens combattants et pensionnés, M. Emile Villes, agent du cadre spécial du service des soins gratuits, à Cahors, est nommé expéditionnaire de 1^{re} classe, à dater du 1^{er} avril 1939.

Nos félicitations.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 12, DIMANCHE 13 (en soirée)

DIMANCHE (matinée)

(Le second film de Leni RIEBENSTALH sur les jeux olympiques)

Jeunesse Olympique

suite des « Dieux du Stade »

EN COMPLEMENT :

Déluge

A l'occasion des Fêtes de l'Assomption

MARDI 15 AOUT (soirée à 21 heures)

Jean GABIN, Dita PARLO

Pierre FRESNAV, Eric Von STROHEIM

dans un grand film de Jean RENOUR

La Grande Illusion

EN COMPLEMENT :

L'Héroïque embuscade

CAHORS

A NOS LECTEURS

Nos ateliers étant fermés le mardi 15 août, le « Journal du Lot » ne paraîtra pas ce jour-là.

LA MEUNERIE FRANÇAISE RECLAME L'ORGANISATION DE LA PROFESSION

Le Conseil de direction de l'Association nationale de la meunerie française, le Comité national de la grande meunerie, la Fédération de la petite et de la moyenne meunerie des régions agricoles, l'Union nationale de la moyenne meunerie, le Syndicat national de la meunerie d'exportation ont voté une motion : rappelant que les règlements édictés par l'Office National Interprofessionnel du Blé n'ont envisagé que le régime du blé sans tenir compte que cette céréale devait se transformer en farine et en pain ; regrettant que le décret du 29 juillet 1939 n'ait pas prévu la seule solution acceptable pour la meunerie, à savoir : « Le prix de cession de blé à la meunerie sera uniquement le prix payé effectivement en culture et simplement majoré de la marge de retrocession » ; réclamant l'organisation immédiate de la profession, suivant un programme établi en accord avec les pouvoirs publics, condition « sine qua non » de l'application possible du décret précité.

Le Docteur de Nazaris est absent du 12 août au 27 août.

Compatriote

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, M. Jacques Daffas, lauréat des hôpitaux vient de soutenir brillamment, avec mention, sa thèse de doctorat en médecine devant la Faculté de Bordeaux.

Nos félicitations au jeune docteur qui est le fils de M. Daffas, préfet honoraire, ancien conseiller général du Lot.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfissable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffage, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfissable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfissables 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

Au sujet de l'ouverture de la chasse

De nombreuses protestations sont formulées par les chasseurs du Lot, et à cet effet, la Société la Saint-Hubert de Martel vient d'émettre le vœu suivant :

« Le Bureau de la Saint-Hubert-Martelaise ayant pris connaissance des dates d'ouverture de la chasse pour les départements de notre région, savoir : l'arn-et-Garonne, 20 août ; Lot-et-Garonne, Aveyron, 27 août ; Dordogne, Cantal, 3 septembre ; Lot, 17 septembre »

« Considérant que la Fédération avait demandé que la date d'ouverture soit fixée au premier ou au deuxième dimanche de septembre ;

« Considérant que, dans le Lot, les récoltes sont aussi avancées que dans l'Aveyron (ouverture 27 août), ou le Cantal (ouverture 3 septembre) ;

« Considérant que l'ouverture tardive empêchera de nombreux vacanciers de prendre un permis et, de ce fait, privera les budgets communaux de ressources appréciables et les budgets des sociétés de cotisations intéressantes ;

« Considérant, d'autre part, que de nombreux vacanciers sont aussi propriétaires et permettent la chasse sur leurs terres ;

« Considérant qu'une ouverture tardive risque d'encourager le braconnage ;

« Considérant, enfin, que la date d'ouverture du 17 septembre va à l'encontre des intérêts du tourisme et du commerce local, et se faisant l'interprète des marchands de munitions et accessoires de chasse qui déplorent la perte de la clientèle « vacancière », perte due à cette ouverture tardive, et qui voient avec regret le temps de la vente réduit ;

« Emet le vœu que la chasse, dans le département du Lot, soit ouverte le premier dimanche de septembre. »

L'INCERTITUDE DU LENDEMAIN

vous fait un devoir de munir vos enfants de connaissances professionnelles pratiques leur permettant de parer à tous revers et à toute éventualité malheureuse.

Les COURS FIGIER

se chargeront de cette formation en leur apprenant, à l'aide de méthodes réputées, rapidement et à peu de frais : Comptabilité, Sténographie, Dactylographie, Secrétariat, Correspondance, Coupe, Couture, Modes, etc...

Sections jeunes gens et jeunes filles absolument séparées

Inscriptions reçues dès le 4 septembre.

CAHORS : 12, Boulevard Gambetta.

FIGIAC : 1, Place Champollion.

POUR L'HYGIENE PUBLIQUE

Comme chacun peut le constater, les excellentes mesures prises par M. Reilhac, commissaire de police, au sujet du dépôt des ordures ménagères dans les rues, ont produit un bon résultat.

Actuellement, on peut dire que rares sont les rues où les passants doivent prendre toutes précautions, comme ils le faisaient auparavant, pour éviter de marcher dans des paquets d'immondices déposés, jetés à toute heure de la journée par des habitants peu consciencieux.

Disons même que ces excellents résultats ont été obtenus sans difficultés, et ajoutons même, sans application de sanctions sévères contre les délinquants.

Mais, en présence de ces bons résultats, des habitants du faubourg St-Georges nous prient de signaler que leur quartier semble avoir été abandonné dans l'application des bonnes mesures d'hygiène publique prises par M. le Commissaire de police.

Et comme ils le disent avec raison, St-Georges, cependant est bien un quartier de Cahors, supportant mêmes charges, payant mêmes impôts.

Les observations des habitants de St-Georges sont bien justifiées ; et tout dernièrement, un groupe de touristes qui avaient parcouru le quartier pour faire l'ascension du Mont St-Cyr, ne s'étaient pas... privés de faire diverses réflexions au sujet des paquets d'immondices qu'ils avaient dû... éviter !

Les habitants du faubourg St-Georges, les promoteurs, les touristes espèrent bien que les mesures prises en ville par M. le Commissaire de police seront également appliquées dans les quartiers des faubourgs. Pourquoi pas ? Elles le seront !

L. B.

L'ÉVÈQUE DE CAHORS

CHEVALIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR

Parmi les nouveaux promus dans l'ordre de la Légion d'honneur, sur la liste du Ministère de l'Intérieur, nous relevons le nom de Mgr Moussaron, évêque de Cahors, nommé chevalier.

Cette distinction sera ratifiée par l'unanimité de l'opinion adurcienne, le distingué prélat s'étant acquis la déférente sympathie de tous nos concitoyens.

Nous le prions d'agréer nos respectueuses félicitations.

Contributions directes

M. Milhaud, inspecteur principal à Cahors, est nommé à la 1^{re} inspection principale du département de la Seine (5^e Direction).

Nous regrettons le départ de ce fonctionnaire si affable et nous lui exprimons toutes nos félicitations pour son accession à ce poste de choix.

M. Castéra, contrôleur principal, est nommé sur place au grade de Contrôleur central.

M. Pech, chef de service des révisions foncières, est également nommé sur place au grade d'inspecteur.

Toutes nos félicitations.

La Fête de Cabessut

La fête de Cabessut tombant cette année un mardi sera avancée d'un jour et commencera donc le dimanche. De cette façon sur les trois jours de fête, il y aura deux jours fériés, ce qui, nous l'espérons, augmentera son succès. Voici d'ailleurs le programme :

Dimanche 13 : 7 h. 30, annonce de la fête par des salves d'artillerie. 11 h. apéritif-concert. 17 h., grand bal avec orchestre varié et entrainements. De 21 h. à 24 h., grand bal de nuit avec brillantes illuminations.

Lundi 14 : 16 h., jeux divers : course en sac, course à pied, jeu de la poêle, de la ficelle, du baquet, etc... 18 h. 30, apéritif-concert. De 21 h. à minuit, bal de nuit.

Mardi 15 : 7 h. 30, salves d'artillerie. 10 h., Messe en l'honneur des enfants de Cabessut morts pour la France. 11 h. 30, apéritif-concert. De 17 h. à 19 h., grand bal. 21 h., dernier grand bal de nuit. 23 h., danses anciennes. A minuit, farandoles, réveillon.

Nous voulons croire que ce programme satisfait tout le monde, car s'il est des fêtes que l'on laisse passer avec plus ou moins d'attention, celle de Cabessut, personne ne l'oublie, chacun se la réserve, chacun s'y presse. Pourquoi cela ? Mais tout simplement parce que chacun sait que l'on s'y amuse, parce que l'accueil réservé aux visiteurs est toujours le meilleur, parce que le cadre dans lequel se déroulent ces trois jours de fêtes plaît à tous, parce que pour les Cadurciens, se rendre à la fête n'est pas leur seul but ; il s'agit aussi d'une promenade agréable à la campagne, dans notre riant faubourg. C'est pour cela que la fête de Cabessut a toujours eu le meilleur succès auprès de tous, danseurs et promoteurs.

Voulant assurer cette année, comme par le passé, sa bonne renommée, nous y avons apporté tout le soin nécessaire. Aussi nous espérons que les visiteurs seront nombreux à Cabessut les 13, 14 et 15 août. C'est pourquoi nous les remercions à l'avance. — Le Comité.

Contraventions

Pour phares non estampillés, la gendarmerie de Limogne a dressé contravention à un habitant d'Arcambal. Pour éviter toute poursuite, l'intéressé a versé l'amende forfaitaire de 40 francs.

Pour défaut d'éclairage à son automobile, contravention a été dressée à M. Reuyade, négociant à Agen.

Pour infraction aux arrêtés préfectoraux, sur la désinfection des véhicules servant au transport du bétail, contravention a été dressée à MM. Ussel, de Frayssinet-le-Gourdonnais et Bos boucher à Souillac.

Pour numéro d'immatriculation illisible à son automobile, contravention a été dressée à M. Lacam, de Lacapelle-Marival.

La princesse de Bagdad

«...La nuit était complètement tombée. Sur le ciel bleu-noir, les constellations se dessinaient en pointes de diamants. La princesse de Bagdad les contemplant, doucement bercée dans son hamac fleuri, Elle pensait aux paroles qu'elle venait d'entendre... »

— Zut et zut et fûte ! Ça ne va pas.

— Qu'est-ce qu'il y a, ma chérie ?

— Il y a que je n'arriverai jamais à terminer ce roman.

— La « Princesse de Bagdad » ? Le sujet t'avait pourtant enthousiasmé.

— Florence Arlot, la jeune romancière, posa son stylo !

— C'est vrai, le sujet est intéressant... mais les mois ne viennent pas. On dirait qu'ils me fuient.

— C'est la faute.

— Comment cela ?

— Tu ne fais rien pour les retenir.

— Florence haussa les épaules : — Que veux-tu que je fasse ?

— L'inspiration ne vient pas, il n'y a rien à faire.

— Mais si. Allume une cigarette. L'esprit suit les sinuosités bleues de la fumée, crée des images, invente des formes, trouve des mots... Fume, te dis-je, et les idées te viendront d'elles-mêmes.

Tu as peut-être raison, mais je n'ai pas de cigarettes.

— Prends des miennes : des Gitanes Vizir. Cela te fera tout de suite l'atmosphère même de ton roman. Tiens ! voici du feu.

— C'est vrai, qu'elles sont bonnes.

— Les « Gitanes Vizir » ? Mais dis qu'elles sont admirables. Elles sont faites des plus fins tabacs d'Orient, manufacturées avec un soin tout particulier et... leur délicat parfum évoque la magie du pays des califes.

Laisse-moi vite ! l'inspiration est revenue ; je vais me remettre au travail.

Mais je garde ton paquet de Gitanes Vizir en attendant que j'en aie une provision.

A. MANDON -- Cahors

Agence exclusive

DUCRETET-THOMSON

Précoce voleur

M. de Heurtaumont, agent commercial à Colombes (Seine), venait de quitter en auto l'hôtel Goublot, à Frayssinet-le-Gourdonnais, lorsqu'il constata, en cours de route, qu'il avait oublié sa montre en or, déposée la veille sur la table de nuit dans sa chambre.

Il revint aussitôt à l'hôtel et pria Mme Goublot de vouloir bien prendre dans la chambre la montre et un mouchoir qu'il avait laissés sur la table de nuit.

Mme Goublot trouva le mouchoir, mais la montre et la chaîne avaient disparu.

Les soupçons se portèrent sur un jeune homme, employé à l'hôtel comme domestique, âgé de 14 ans.

Interrogé, il nia, mais pressé de questions, il finit par avouer et alla prendre dans une cachette les objets volés qui furent rendus à M. de Heurtaumont.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Bottona (Baptiste), métayer, né le 27 mai 1900 à Valdobladiène (Italie), ayant deux enfants mineurs : 1° Josué, né le 20 septembre 192

Les repas de moisson

Une solution économique

De Juin à Octobre, le cultivateur fait plus de la moitié de ses repas aux champs. Et c'est chaque fois un problème à résoudre. Il fait chaud, rien ne se garde, rien ne vous dit, et pourtant, il faut nourrir son monde, petits et grands sans gaspillage inutile. La solution a été trouvée par ces maîtresses avisées qui glissent dans le panier de chacun une portion de Vache Qui Rit, car ce fromage fait avec nos meilleurs gruyères du Jura, se mange toujours avec grand appétit. Une belle pâte lisse qui ne coule pas, ne sèche pas, sans croûte ni déchets : c'est le fromage le plus économique, parce qu'il fait de loin le plus de profit. Les Fromageries BEL, créatrices de la Vache Qui Rit recommandent aussi, pour varier le menu, leur Bonbel, régal des amateurs de Port-Salut. Se renseigner auprès de son épicer.

Achetez, échangez
votre poste en confiance

A. MANDON, Cahors tél. 225

breux passer une délicieuse journée à Boisse ou à Ganic.

Mariage. — Nous sommes heureux d'annoncer la célébration du mariage de M. Gaspard Jacquin, contremaître et de Mlle Célestine Vinel, sans profession, à Toulre.

Nos vœux de bonheur et de bon avenir aux jeunes époux.

Montdourc

Fête votive. — Elle aura lieu dimanche prochain 13 août.

Dimanche, le programme rituellement consacré avec le brillant concours de l'orchestre G. Rougié, de Cahors.

Jeux divers, concours de quilles. Le soir, à 21 heures, retraite aux flambeaux avec la grande attraction de la cavalcade, feu d'artifice, bal de nuit et farandole d'adieu après minuit. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Valpriondo

Chute. — Mme Rajade, demeurant au Bréziquet, était dans son grenier, lorsqu'une planche sur laquelle elle passait, se rompit. Mme Rajade tomba et dans sa chute s'est fracturée une épaule et a reçu de nombreuses contusions.

Nous souhaitons à Mme Rajade une prompt guérison.

Duravel

Jeu de boules. — C'est dimanche 13 août que l'union sportive organise son premier concours de boules. Déjà nombreuses sont les sociétés qui nous ont envoyés leurs engagements, aussi prévoyons-nous une belle journée de sport bouliste. Nos quadrettes s'entraînent tous les soirs pour arriver dimanche à un bon classement. La société n'a rien négligé et à cet effet plusieurs boulistes seront amenés au foirail à l'École de jeunes filles et devant la mairie. Le soir sous les platanes du foirail un grand bal champêtre sera offert à toute la jeunesse et aux sportifs de la région le meilleur accueil leur est réservé.

Au cours de cette soirée aura lieu le tirage de la grande tombola annuelle de la société. Les nombreux lots sont exposés chez M. Lascazes, boulangier. Le foirail sera illuminé à giorno, ce qui donnera un air de fête. Une buvette fonctionnera toute la journée, ainsi que la soirée des tables et des chaises seront mises à la disposition du public. Pour le concours, les engagements seront clos le samedi 12 août. Toutes les sociétés voulant concourir sont priées de se faire inscrire avant la clôture chez M. Chavagnac, président de l'union sportive duravelloise à Duravel. Le prix de l'engagement est de 20 francs.

Les quadrettes engagées seront accueillies avec empressement et grand plaisir tout en donnant de l'émulation au sport bouliste de notre localité. Le concours commencera à 13 h. 30 et le bal à 20 h. 30.

Floressas

Nos foires. — La foire du 13 août tombant un dimanche se tiendra le lendemain, lundi 14. Les acheteurs y trouveront en abondance les bœufs et vaches de travail entraînés ou prêts à être dressés et deux bons hôtels pour se restaurer. Pour les vendeurs et les marchands forains aucun droit de place ne sera perçu.

Grézels

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Grézels s'est réuni dimanche dernier sous la présidence de M. Nouvel, maire. Tous les conseillers sont présents. Le Conseil procède d'abord au règlement définitif du budget de l'exercice 1933 qui se solde par un excédent de recettes de 12.763 fr. 70. Le budget supplémentaire 1933 et le budget primitif 1940 sont votés. Celui-ci comporte une imposition de 75 centimes additionnels pour insuffisance de revenus, soit 25 centimes de moins que l'année précédente. Le maintien de la taxe vicinale pour 1940 est décidé et une somme de 2.500 fr. sera prélevée sur les fonds de la vicinalité pour réparations aux chemins ruraux. Le Conseil municipal vote la somme de 87 francs pour l'inspection médicale des écoles ; 100 francs à la Fédération des œuvres laïques du département, 100 francs à la caisse des écoles et 300 francs pour le matériel d'enseignement.

Arrondissement de Figeac

VILLE DE FIGEAC
3^e FOIRE-EXPOSITION
Agricole-Industrielle
Commerciale et Artisanale
du 10 au 17 septembre 1939

Figeac

A la suite du jugement de la banque Delpech. — A la suite du prononcé du jugement dans cette affaire, nous avons informé nos lecteurs des peines infligées pour abus de confiance et escroqueries à Mme Madeleine Ricoules, veuve Delpech ; à M. Chassagny et à MM. Chiron et Lecourcelle. Par acte au greffe du tribunal de Figeac, en date du 3 août, l'ex-banquière figeacoise a relevé appel du jugement qui l'a condamnée à dix-sept mois de prison, ainsi que M. Mariel Chassagny qui avait été condamné à 1.000 fr. plus 100 francs d'amende.

L'affaire sera de ce fait à nouveau jugée par la cour d'Agen.

De son côté, M. Albert, procureur de la République à Cahors, fait appel à minima dans les trois affaires en escroquerie et abus de confiance contre tous les prévenus.

Quelques mots sur la pêche. — Figeac compte une petite armée de pêcheurs. Rassurez-vous : Chacun d'eux n'est pas un as de la gaine. « Ils » n'ont pas tous la prétention d'emplir chaque fois le panier. La plupart de ces pescos sont des amateurs de coins d'ombre près d'une eau miroitante, des travailleurs qui savent qu'il n'est meilleur repos que celui qu'on trouve sous les verges ou sous le feuillage des saules ; d'autres connaissent, non loin du ruisseau, la guinguette où le pêcheur nonchalant mais gourmand aura quand même sa friandise de fruits ou de goujons.

Nous avons à Figeac, toutefois deux maîtres dans l'art du lancer de la dandinnette, de la volante ou de la sandinette... sans compter les patients du flotter. Eh bien ! prenez les tous, l'un après l'autre, interrogez-les : ils vous diront qu'ils applaudissent aux efforts de la Société de la Gaule figeacoise et de son président M. Cayssac. En effet, 7.000 truites viennent d'être immergées par les soins de cette diligente association.

Il y a de quoi faire tressailler d'aise pêcheurs et gourmets.

En terminant (après avoir remercié M. Cayssac et ses collaborateurs), disons aux camarades qui souhaiteraient le repeuplement du Célé en cabots (ou chevesnes) que les difficultés sont telles qu'on a dû, jusqu'ici, abandonner toutes résolutions à ce sujet.

Naissance. — C'est avec le plus vif plaisir que nous apprenons la naissance d'une superbe fillette prénommée Jeanne, chez Mme et M. le docteur Jean Salvy, chef de clinique de chirurgie urinaire à la Faculté de Médecine de Toulouse.

A la petite Jeanne, nos meilleurs vœux et aux heureux parents et leur famille nos plus sincères félicitations.

Figeac, ville franche. Opportunités réminiscentes. — Nous pensons qu'il n'est pas sans intérêt de jeter un regard derrière soi, vers les époques lointaines qui ont connu les consultations populaires. Eh bien ! dans ces temps reculés du moyen-âge, les consultations de Figeac étaient renouvelées annuellement.

Faut-il souhaiter que nos conseillers municipaux qui ont vu leur mandat porté de 4 ans à 6 ans soient soumis tous les ans au verdict populaire ?

Attention ! ceux, parmi nos édiles qui sont familiarisés avec l'histoire, vous diraient peut-être : « Nous voulons bien, mais vous nous donnerez les pouvoirs des anciens consultants figeacois ! nous serons investis du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire, nous commanderons des milices communales. Nous aurons le droit de haute, moyenne et basse justice, jusqu'au pouvoir de prononcer la peine de mort. Nous rétablirons le carcan et le pilori, ainsi que le gibet (fourches patibulaires) qui s'élevait au bout de la côte des Crètes au lieu dit « Les Justices ». Le carcan et le pilori se dressaient à côté de l'ancienne halie ».

Quand on songe à ces redoutables pouvoirs qui laissaient tant de facilités à l'assouvissement des haines particulières, on s'explique la courte limite de leur durée. L'abus résulte souvent d'une installation trop prolongée dans le gouvernement des hommes.

Il ne faudrait donc rien exagérer, ni un temps trop court ni une prorogation trop longue du pouvoir. Terminons par une citation intéressante ! « Au douzième siècle, Figeac avait une population nombreuse de marchands, d'artisans, et aussi de prêtres, de moines et de nobles ».

La ville de Figeac devient une sorte de république souveraine ; elle bat monnaie, elle affirme son droit, de paix ou de guerre, elle signe des traités d'alliance avec les villes voisines (Brive, Sarlat, Périgueux, 26 novembre 1263) ; elle a sa milice bourgeoise ; la bourgeoisie riche y marchait à peu près de pair avec la noblesse ou chevalerie.

Foire du 15 août. — Il est rappelé qu'en application de la délibération du Conseil municipal en date du 5 mars 1937, le 15 août (fête de l'Assomption), étant cette année un mardi, notre grande foire mensuelle du 15 se tiendra le lundi 14 août.

Bretnoux

Remise de décoration. — Dimanche prochain 13 août, aura lieu au cours d'un banquet dans la magnifique salle du grand hôtel de la Cère, sous la présidence de M. de Monzie, ministre des travaux publics, la remise officielle de la croix de la Légion d'honneur, au titre militaire, à M. le docteur Ayroles, maire de Bretnoux depuis plus de trente-trois ans.

Latronquière

Accident. — Le jeune Marcel Claviès, en coupant des genêts, s'est blessé assez sérieusement à une jambe avec une faucille. Nos meilleurs souhaits de prompt guérison.

Sans-filistes.

Pour toute la Radio

A. MANDON, Cahors tél. 225

Arrondissement de Gourdon

Martel

Le sport boules à Martel. — L'animation était grande, dimanche, à Martel, à l'occasion du deuxième concours annuel organisé par la Boule Sportive Martelaise.

Dès 9 heures du matin, après un tirage au sort sans incidents, les joueurs s'affrontent avec un entrain résolu sur tous les terrains de jeu.

Un public très nombreux — on aime les sports, à Martel — a suivi avec un intérêt très captivant toutes les jolies phases de la lutte. Les parties sont parfois chaudement disputées, et les applaudissements éclatent spontanément à chaque jol coup réussi par une vedette.

A noter, cependant, quelques discussions bénignes ; mais, dans le jeu de boules, tous les joueurs s'estiment, et, en bons sportifs, l'accord se fait rapidement.

Voici les résultats du concours général :

Laribe bat Delchamps, 13 à 7 ; Dumas bat Falin, 13 à 4 ; Stella bat Mons, 13 à 6 ; Meyniel bat Maupomé, 13 à 11 ; Meyniel bat Delvert, 13 à 12 ; Tauran bat Neuville, 13 à 6 ; Vialatell bat Vigouroux, 13 à 10 ; Labrot bat Fillol, 13 à 9 ; Genot bat Sireyrol, 13 à 7 ; Labrot bat Sanchez, 13 à 11.

Deuxième partie : Dumas bat Laribe, 13 à 5 ; Stella bat Meyniel, 13 à 4 ; Vialatell bat Tauran, 13 à 12 ; Genot bat Labrot, 13 à 8.

Demi-finale : Dumas bat Stella, 15 à 7 ; Vialatell bat Genot, 15 à 7.

Finale : Dumas bat Vialatell, par 18 à 7.

En consolation, les quadrettes Delchamps, Falip, Vigouroux, Fillol, Sanchez éliminent leurs opposants au premier tour ; Falip et Vigouroux réussissent une deuxième victoire ; Falip bat Vigouroux en demi-finale, et Sanchez l'emporte sur Falip en finale.

Salviac

Conférence musicale. — M. Alphonse Seiller, maître de chapelle et organiste à l'église des Cordeliers de Gourdon, sous-chef de la chorale mixte de Sarlat, ex-contre-basse du Grand Opéra 1^{er} prix du Conservatoire de Paris, donnera une conférence à la salle des fêtes de Salviac, le mardi 15 août à 16 heures, sur l'art musical.

Nul doute que tous les amis de la musique et particulièrement les anciens de la Société musicale « Les Enfants de Salviac » et les membres actifs et honoraires du « Réveil Salviacois » se rendront nombreux à la mairie pour entendre M. Seiller.

Accident de voiture. — M. Poujade, notre estimé concitoyen a été victime d'un accident de voiture ; la charrette lourdement chargée lui est passée sur le corps.

M. Poujade a été blessé à la tête et à la poitrine, il a reçu les soins du docteur Cambornac.

Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

Dégagnac

Fête votive. — Comme tous les ans il y aura à notre fête votive des 14, 15, 16 août de nombreuses attractions et des jeux divers et variés. Il y aura grand bal de jour et de nuit et le tirage d'une grande tombola.

Le soir, un brillant feu d'artifice sera tiré et le bourg sera grandement illuminé.

Comme par le passé on trouvera dans tous nos hôtels de délectables réveillons.

La récolte du blé. — Maintenant que les battages sont commencés, on estime que le rendement en grain, dans notre région, sera en moyenne inférieur d'un tiers à celui de l'an dernier.

Foire. — En raison des travaux des battages et de la rentrée de la moisson, la foire mensuelle de Dégagnac ne fut pas très importante. Voici les cours pratiqués :

Bœufs de boucherie, 300 à 320 fr. les 50 kilos ; gros bœufs de travail, 7.500 à 8.250 fr. ; moyens, 6.000 à 7.500 fr. ; doublons, 4.000 à 6.000 fr. ; bouvillons, 2.200 à 3.800 fr. la paire ; veaux de lait, 8 à 8 fr. 50.

Marché aux moutons gras, 5 fr. ; agneaux, 7 fr. le kilo ; moutons d'élevage, 160 à 180 fr. l'un.

Porcelets de deux mois, 250 à 320 fr. ; pores gras, 8 à 9 fr. le kilo.

Marché à la volaille : poules, 6 fr. ; poulets, 8 fr. ; canards, 7 fr. ; lapins domestiques, 3 fr. 50 ; dindons et pintades, 6 fr. ; le demi-kilo ; pigeons ordinaires, 8 fr. ; grosse espèce, 12 fr. la paire ; œufs, 5 fr. 50 et 6 fr. la douzaine ; oisons, 60 à 75 fr. la paire.

Fruits : poires de la Saint-Jean, 1 fr. la douzaine ; pêches, 4 fr. la douzaine ; prunes, 2 fr. 50 le kilo ; artichauts, 1 fr. pièce ; choux pommés, 1 fr. ; haricots, 3 fr. 50 le kilo ; tomates, 2 fr. 50 le kilo ; céleri, 2 fr. le pied ; radis, 0 fr. 50 le paquet ; cornichons, 3 fr. le cent ; salades, 0 fr. 50 ; laitues, 0 fr. 40 ; oignons, 4 fr. le paquet ; salsifis, 2 fr. 50 le paquet. Fourrages sans marché. Fagots, 60 fr. le cent ; rondins, 180 fr. les quatre stères. Marchands forains et étalagistes nombreux.

Prochaine foire le 5 septembre.

Souillac

Renversée par un camion. — La jeune Solange Flaquerie, 3 ans, s'amusa avec des petits camarades, place du Figuier, lorsqu'elle fut heurtée par la roue d'un camion tiré par un cheval, conduit par M. Lasserre, camionneur.

La jeune Solange fut aussitôt relevée par des témoins de l'accident et reçut les soins d'un docteur appelé en toute hâte.

Heureusement, on n'a relevé que quelques contusions sans gravité, sur une jambe.

Foire. — Voici les cours pratiqués :

Œufs, 6 fr. 50 la douzaine ; poules, coqs, canards, 6 fr. ; lapins, 4 fr. ; dindes, pintades, poulets de grain, 9 fr. ; le tout le demi-kilo ; pigeons communs, 12 fr. ; grosses espèces, 16 fr. la paire ; beurre du pays, 22 fr. le kilo ; petits fromages de lait de chèvre, 4 fr. 50 ; de vaches, 4 fr. la douzaine.

Pêches, 2 fr. 50 à 5 fr. ;abricots, 6 fr. 50 la douzaine ; prunes, reine Claude en abondance, 1 fr. le kilo ; poires, 1 fr. 50.

Pommes de terre, 1 fr. 25 le kilo ; choux pommés, 1 fr. 50 ; salsifis, 5 fr. ; scorsonnes, 4 fr. le kilo ; navets, carottes, poireaux, 2 fr. ; salade, 1 fr. ; céleri, 3 fr., ainsi qu'une grande quantité d'autres légumes et de plants de toutes catégories, à des prix très rémunérateurs.

Lanzac

Légion d'honneur. — Nous apprenons avec plaisir la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur, au titre du ministère de l'éducation nationale, de notre compatriote M. d'Esrucci de Lanzac de Laborie, membre du Comité des juriconsultes de la direction générale des beaux-arts, rédacteur en chef à la « Jurisprudence Dalloz ».

Nous adressons à M. de Lanzac de Laborie nos bien vives félicitations.

Cavagnac

Compatriote. — Notre compatriote, M. Roger Chaumeil, rappelé sous les drapeaux en mars dernier, est nommé garde mobile au 8^e peloton, à Stey (Meuse).

Quatre-Routes

Fête locale. — Le Comité a fixé aux 26, 27 et 28 août, la date de notre fête locale. Comme tous les ans, rien ne sera négligé pour donner le plus d'éclat à notre fête qui obtient toujours un vif succès.

Obsèques. — Mercredi ont été célébrées les obsèques de Mme veuve Delol, décédée à Brive.

Elle était la veuve de M. Delol, qui fut maire des Quatre-Routes pendant 24 ans.

Conformément aux intentions de son mari Mme Delol laisse 40.000 fr. à notre commune dont les revenus doivent être affectés aux malheureux et aux indigents.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Foire. — Voici les principaux cours pratiqués :

Œufs, 6 fr. la douzaine ; poulets de grain, 9 fr. ; poules, coqs et canards, 7 fr. ; dindes et pintades, 8 fr. ; lapins, 3 fr. ; le tout le demi-kilo ; pigeons, de 8 à 16 fr. la paire ; oisons, 50 à 65 fr. la paire ; fromages de chèvre, 5 fr. ; de vache, 4 fr. la douzaine.

Pêches, 4 fr. ;abricots, 5 fr. ; le tout la douzaine ; prunes reine Claude, 1 fr. 40 à 1 fr. 80 le kilo.

Pommes de terre, 1 fr. 20 ; salsifis, 4 fr. 50, le tout le kilo ; carottes, navets, poireaux, 2 fr. le paquet ; céleri, 3 fr. 50 le gros pied.

Moutons gras, 5 fr. ; agneaux, 7 fr. ; veaux de lait, 8 à 9 fr. ; le tout le kilo ; moutons d'élevage, 160 à 185 fr. pièce ; pores gras, de 430 à 480 fr. les 50 kilos ; nourrains, de 150 à 380 fr. pièce suivant âge et poids.

Prochaine foire pour les bestiaux le 25 courant.

Marché pour les fruits tous les mardis, jeudis et samedis.

Dernière heure

Pas d'alliance militaire germano-hongroise

De Budapest. — Certains journaux étrangers ont publié à l'occasion de la rencontre du ministre des Affaires étrangères de Hongrie avec le ministre des Affaires étrangères du Reich, des informations annonçant la conclusion d'une alliance militaire germano-hongroise. Dans les milieux compétents, on déclare que ces informations sont de pures inventions.

L'Allemagne achète 30.000 wagons de blé

De Bucarest. — On annonce que, par contrat signé vendredi, avec le gouvernement roumain, l'Allemagne s'est assurée l'importation d'une quantité de 30.000 wagons de blé de la nouvelle récolte roumaine.

Expulsion de Prague de 3 journalistes

De Prague. — Deux journalistes, le correspondant du « Times » et du « New-York Times », à Prague, et un collaborateur de l'Agence Havas dans cette ville viennent d'être l'objet d'arrêtés d'expulsion. Le motif invoqué est « la diffusion à l'étranger de nouvelles fausses contre le Reich ».

M. Winston Churchill va visiter la ligne Maginot

De Londres. — On annonce que M. Churchill partira lundi pour Strasbourg. Il y visitera pendant 3 jours le secteur du Rhin de la ligne Maginot. M. Churchill sera accompagné du brigadier général Stars, député à la Chambre des Communes.

Dernière locale

Transport de police

Vendredi, MM. Albert, procureur de la République, Servat, juge d'instruction se sont rendus à Luchez pour y instruire d'une affaire d'avortement qui paraît, dit-on, devoir réserver des surprises.

Une OCCASION

de la succursale A. CITROEN

Cabriolet 401

TRÈS BON ÉTAT

Reprise toutes voitures. Vente à crédit

Petites annonces économiques

INDÉFRISABLE sans fils, procédé moderne, la tête entière, tout compris, depuis 50 francs. Coiffure Delcombel, 8, Bd Gambetta, Cahors.

FEMME JEUNE demande emploi bureau ou magasin. Excellentes références. S'adresser : Bureau du Journal.

IMPORTANT GROUPEMENT Huiles automobiles et industrielles, accepterait agent pour région libre. Ecrire au Journal.

NEUF et OCCASION, tout matériel, travaux publics, ainsi que moteurs huile lde et ess. E. Genebrier, Caussade (Tarn-et-Garonne).

CUVE A VENDRE, capacité 12 barriques, S'adresser : 105, Bd Gambetta, Cahors.

A VENDRE, 6 Ch. Fiat (accidentée). S'adresser : 2, avenue de Toulouse, Cahors.

A VENDRE une Simca cinq, grand luxe, d'occasion, en parfait état de marche. S'adresser, 18, Bd Gambetta.

A VENDRE, à Cahors, un terrain bien situé, ayant vue splendide. S'adresser Agence Imm. du Lot, Cantogrel, 4, rue des Jardiniers.

A VENDRE, 3 kilomètres de Cahors, dans un décor de verdure, une maison neuve, rez-de-chaussée, 4 pièces, 1 grenier, cave, poulailler, 1.000 m. de terrain, vigne, nombreux arbres fruitiers, électricité, eau par pompe, puits artésien. Pour traiter s'adress. Agence Imm. du Lot, Cantogrel, 4, rue des Jardiniers, Cahors.

SUIS ACHETEUR meubles rustiques, salle à manger et bureau. Ecrire Bellot, Camy, Luchez.

A VENDRE un coupé Fiat, 6 chevaux, 4 vitesses, pneus flancs blancs impeccables. S'adresser, 18, Bd Gambetta.

TRÈS IMPORTANTE FABRIQUE produits réputés pour traitements arbres fruitiers, vigne, cherche représentant visitant agr. Lot, Lot-et-Garonne. Ecr. au réf. BÔZEL-MATEIRA, 38, rue de Lisbonne, Paris.

A VENDRE, Primaquatre, conduite intérieure. Parfait état. Prix modéré. S'adresser : Rolland, épicerie, rue Brives, Cahors.

A VENDRE, à Cahors, Saint-Namphaise, maison, meublée ou non, état parfait, 6 pièces, salle bains, chaudière, tél., jardin 300 m. env., terrasse, tonnelles, buanderie. J. Dellard, Cabinet Immobilier (20^e année), 1, rue Joffre.

A VENDRE, à Cahors, proximité Pont Valentré, maison 5 pièces, avec jardin 400 m., clos de murs, garage. J. Dellard, Cabinet Immobilier (20^e année), 1, rue Joffre, Cahors.

A VENDRE, ensemble ou séparément, à Caillac, 12 km. Cahors, vallée du Lot, propriété rapport, 7 hect. 50 ares. avec maison 5 pièces et tous bâtiments agricoles en bon état. J. Dellard, Cabinet Immobilier (20^e année), 1, rue Joffre, Cahors.

A VENDRE, à Cahors, proximité Pont Valentré, maison 5 pièces, avec jardin 400 m., clos de murs, garage. J. Dellard, Cabinet Immobilier (20^e année), 1, rue Joffre, Cahors.

REMERCIEMENTS

et AVIS DE MESSE

Madame Veuve François BOISSIÈRES ; Monsieur et Madame Maurice MILHAS, née BOISSIÈRES ; Les familles BOISSIÈRES, MILHAS, GIRMA, BRUGIDOU et ALBOUYERS remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont assisté aux obsèques de

Monsieur F. BOISSIÈRES

Retraité des P.T.T. et vous prie d'assister à une messe, à l'Eglise St-Urcisse, le lundi 14 août, à 7 heures du matin.

Pompes funèbres Générales

Succursale de Cahors
Bureau : 71, Boulevard Gambetta
(Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe. Couronnes mortuaires.

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

VENDEUR ACHETER
INDICATEUR IMMOBILIER
R. MARATUECH
Ex-commis greffier
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France
109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44
VENTE - ACHAT
LOCATION
Propriétés - Immeubles - Villas
TERRAINS
COMMERCES
GRAND CHOIX
Tous renseignements gratuits
UNIQUEMENT DU COURTOUR

Bonne Chasse
vous ferez avec un fusil
et des munitions
N. BESSON
83, Bd Gambetta, CAHORS. — Tél. 335
Essayez les cartouches « Kiport »

Cabinet Immobilier
(20^e année)
J. DELLARD
propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre
CAHORS
VENTE ET ACHAT
toutes propriétés
Châteaux, villas, tous immeubles
ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

BRULERIE MODERNE
33, Rue Nationale, CAHORS
CAFÉS ANDRÉ
Supérieurs aux meilleurs

AGENCE IMMOBILIÈRE
ACHAT - VENTE & LOCATION
D'IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS DE
RAPPORT & D'AGRÉMENT
ANTIQUITÉS
Châteaux - Maisons - Villas - Jardins
Bols - Fonds de Commerce
A.-Cyrille VAISSIÉ</

A base de Cold Cream, le SAVON POUR LA BARBE GIBBS donne une mousse abondante et onctueuse, amollit le poil le plus dur et facilite l'action du rasoir. Son étui breveté S. G. D. G., élégant et inusable, permet d'utiliser le savon jusqu'à la dernière parcelle et se recharge indéfiniment avec le savon pour la barbe "NU" de recharge n° 58 ou 53, d'où économie.

IBBS se raser devient un plaisir

AVEC LE SAVON POUR LA BARBE

131

Pour vos Maux D'ESTOMAC

BRÛLURES AIGREURS GASTRITES DYSPEPSIE

POUDRES de COCK

Toutes pharmacies, fr. 12.50 la boîte

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

LA GYMNASTIQUE ATTRAYANTE A L'ECOLE PRIMAIRE

(Leçons, exercices, jeux, danses avec balles, ballons, cerceaux, cordes, coussins) par Mme Ch. COLAS-SAUZON en collaboration avec Ch. Colas instituteur Préface de M. BÉGUÉ, Inspecteur d'Académie du Lot

(Chez M. Ch. Colas, 41, Bd Gambetta, Cahors, 14 fr. ; franco : 15 fr. 50. Compte de Chèques Postaux, Toulouse (119-65).

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLAÇON : 15 francs

Un seul modèle de Flaçon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

SERVICES AUTOMOBILES TOURISTIQUES

DEUX BELLES EXCURSIONS au PAYS QUERCINOIS au départ de CAHORS

CIRCUIT I (Jeudis, jusqu'au 15 septembre) Cahors (gare) départ 9 h. 30. Luzech, Albas, Fumel (déjeuner) Château de Bonaguil, Montcabrier, Puy-l'Evêque, Castelfrac, Luzech, Mercuès, Cahors (arrivée vers 19 heures). Prix par place : 35 fr.

CIRCUIT II (Dimanches, jusqu'au 24 sept.) Cahors (gare) départ 9 h. 30. St-Cirq-la-Popie, Cajarc, Figeac (déjeuner) Espagnac, Marcihac, Cabrerets, Conduché, Cahors (arrivée vers 19 heures). Prix par place : 35 fr.

Demandez les notices sur ces services aux gares et agences S. N. C. F.

exactitude sécurité, confort

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

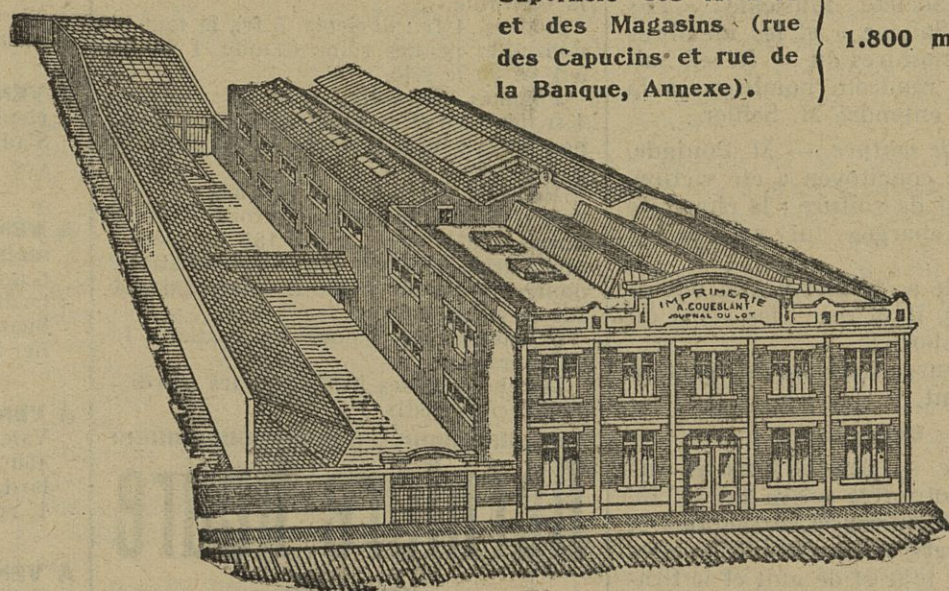
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m²

Circulation du Sang

TOUTES LES FEMMES DOIVENT SAVOIR

que la plupart des maladies dont elles souffrent proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien. Elles doivent surtout ne pas oublier que la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

remet le Sang dans le bon sens. C'est le remède infaillible aux moindres malaises aussi bien qu'aux infirmités les plus graves qui menacent la Femme depuis l'âge de la Formation jusqu'au Retour d'Âge : Règles irrégulières ou douloureuses, Pertes blanches, Suites de Couches, Métrite, Hémorragies, Troubles de la Circulation du sang, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Maladies de l'intestin, de l'Estomac et des Nerfs, Migraines, Vertiges, Etourdissements, Congestion, Faiblesse, Neurasthénie.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Le flacon : Liquide-Pilules : 20 fr.

Exigez bien, dans l'intérêt de votre santé, la véritable

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

avec le portrait de l'ABBÉ SOURY

et, en rouge, la signature

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

aucun autre produit ne peut le remplacer

BRABANTS G. F. vendus avec garantie, moitié prix de fabrication. Catalogue et Références gratis. Office de la Motoculture, à TROYES (Aube).

Ce Journal est en lecture dans le Hall de

l'Agence Havas

62, rue de Richelieu, PARIS

UNE BELLE EXCURSION

Au gouffre de Padirac, féérique voyage souterrain, rivière à 103 mètres de profondeur, sur 3 km. grottes merveilleuses, stalactites et stalagmites ;

et à Rocamadour, lieu de pèlerinage mondialement réputé, bâti au flanc d'un énorme rocher surplombant la vallée de l'Aizou et possédant de nombreux sanctuaires dominés par un vieux château. Vous trouverez à la gare de Rocamadour, à l'arrivée des trains, un service automobile d'excursion S.N.C.F. qui vous conduira à Padirac et à Rocamadour-ville.

Prix du transport : 18 fr. 1^{er} départ à 9 h. 45 ; 2^e départ à 15 h. 10.

Retour à la gare, assuré pour tous les trains. Allez économiquement à Rocamadour en utilisant les BILLETS DE WEEK-END, 50 0/0 de réduction. Validité 3 jours 1/2 ou 4 jours 1/2, suivant distance.

DEUX BELLES EXCURSIONS EN QUERCYNOIS AU DÉPART DE CAHORS

Circuit I. — Les jeudis, du 16 juin au 15 septembre : Cahors gare, départ : 9 h. 30, Luzech, Albas, Fumel (déjeuner), château de Bonaguil, Montcabrier, Puy-l'Evêque, Castelfrac-Prayssac, Luzech, Mercuès, Cahors (arrivée vers 19 heures).

Prix du transport, par place : 35 fr.

Circuit II. — Les dimanches, du 18 au 24 septembre : Cahors gare, départ 9 h. 30, Saint-Cirq-Lapopie, Cajarc, Figeac (déjeuner), Espagnac, Marcihac, Cabrerets, Conduché, Cahors (arrivée vers 19 h.).

Prix du transport, par place : 35 fr. Allez économiquement : de Bordeaux ou de Toulouse à Cahors, en utilisant les billets de week-end, 40 0/0 de réduction.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : J. ANDRIEU.

Feuilleton du « Journal du Lot » 21

PIERRE DHAËL

LES DERNIERS SANGLOTS

— Je vous remercie, Josiane, fit-il, de me parler comme vous le faites... A mon tour d'être franc... Vous avez raison : nous sommes des alliés, non des ennemis. Nous devons nous unir pour nous défendre contre un projet qui vient bouleverser tous nos rêves d'avenir... Je réponds donc à votre confiance loyale par un aveu non moins loyal.

« Moi non plus, je n'ai pas le cœur libre. J'ai toute confiance en votre délicatesse et votre discrétion, et je n'hésite pas à vous dire que, de mon côté, j'ai fait mon choix. J'épouserai Mlle de Laroy ou je ne me marierai point... Ceci, je suis absolument décidé à le signifier à ma tante. Josiane baissa la tête.

— Libre à vous, dit-elle, de ne pas accepter.

— Et je n'accepterai point ! Quel homme serais-je, si j'épousais, pour de l'argent, la femme que je n'aime pas d'amour, en renonçant à celle que j'ai choisie !...

« Grâce à Dieu, j'ai une situation qui me permettra de ne laisser ni ma femme, ni ma famille dans le besoin... Ils avaient, maintenant, quitté le sentier que leur avait indiqué le paysan, ils avaient pris la grande allée de platanes qui conduisait au château. Ils observaient un silence profond que seul troublait le frissonnement de leurs pas dans les feuilles mortes. La fin de la soirée devenait plus froide. Un coucher de soleil, sur un ciel d'azur lavé et de pourpre, que des nuages bordaient d'un violet dur, se préparait à déployer son impressionnante splendeur.

La jeune fille reprit doucement : — J'espère aussi arriver à ne pas laisser les miens dans le besoin. Ce n'est point, à l'heure qu'il est, une question vitale pour nous, je l'espère, au point de vue matériel... Seulement, au point de vue moral, nous sommes perdus... Si ma tante ne nous secourt pas, c'est le bilan déposé et la faillite... Ce sont nos créanciers ruinés... C'est la petite épargne lésée. C'est la spoliation du malheureux qui, peu à peu, avait amassé, en se privant, de quoi assurer le pain de sa famille, et qui a eu confiance en nous... C'est à cause de nous, peut-être, que des petits enfants auront faim.

Régis protesta avec énergie : — Ce n'est pas notre faute, dit-il. Encore une fois, nous sommes les premières victimes d'événements indépendants non seulement de notre

volonté, mais encore de la volonté de quiconque... « Peut-on imputer à quelqu'un la sévérité de la crise que nous traversons ? — En effet, convint Josiane, personne n'est responsable, jusqu'ici. Mais maintenant la situation diffère. Il y a un moyen d'éviter ce désastre. Un seul. Il est entre nos mains... Nous pouvons faire si nous le voulons que personne, sauf nous, ne soit victime de ces heures cruelles. Nous pouvons tout empêcher, nous pouvons tout éviter.

— A quel prix ! dit Régis.

Et Josiane répéta : — A quel prix !... Encore un moment, ils marchèrent en silence, et ce fut la jeune fille qui reprit la parole.

— J'ai beaucoup réfléchi, Régis, dit-elle. Il me semble que, pour l'instant, nous avons une seule chose à faire : tâcher d'obtenir de ma tante qu'elle renonce d'elle-même à son projet. Peut-être, si elle apprenait que nous sommes tous deux fiancés de cœur, aurait-elle pitié de nos sentiments et du chagrin qu'elle va nous imposer.

— Peut-être ! fit Régis incrédule.

— En tout cas, poursuivit Josiane, je suis d'avis d'essayer. Je verrai moi-même ma tante en particulier. Je lui confierai que, tous deux, nous avons fixé nos cœurs, et que ce qu'elle nous demande est au-dessus de nos forces.

Oui, approuva le jeune homme, peut-être pourriez-vous tenter cela.

— Eh bien ! en voilà une promenade ! fit la marquise en voyant le cousin et la cousine pénétrer dans le salon. Je croyais que vous étiez égarés dans le bois comme le petit Poucet.

— Presque, ma tante, fit Josiane en riant.

— Et je crois, confirma Régis, que si un brave homme de paysan ne nous avait pas montré notre chemin, on nous aurait trouvés, demain matin, empétrés dans un guéret, et aussi impuissants à sortir de là qu'un oiseau retenu par de la glu... La marquise se mit à rire.

— J'attends mon excellent voisin, le comte de Rivonne, déclara-t-elle ; il m'a téléphoné pour me demander un bridge... J'ai dit oui, au hasard. Les jeunes gens d'aujourd'hui sont plus ou moins bridgeurs... Me suis-je trompée ?

— Mais non, ma tante, fit Josiane. Je sais que Régis est un as ; pour ma part, je fais une partenaire passable... Je vous demanderai seulement, ma tante, la permission de monter, un instant, dans ma chambre, pour remettre un peu d'ordre dans ma toilette.

— Va, mais dépêche-toi, mon enfant. Il sera bientôt cinq heures, et si l'on n'a pas deux heures à donner à un bridge, cela ne vaut pas la peine de commencer.

Quand elle se retrouva dans sa chambre, la jeune fille jeta sur un meuble, d'un grand geste de découragement, le bérêt basque qui recouvrait à demi sa chevelure châtain clair...

Cette démarche qu'elle allait tenter auprès de la marquise, et qui coûtait tant à la sensibilité de son cœur, elle la jugeait presque inutile.

Personne n'était au courant des sentiments que lui inspirait Gérard. Elle les gardait en elle avec une sorte de pudeur, et le jeune homme lui-même, sentant la défense de ce cœur de neige, n'avait pas, jusqu'ici, osé des aveux définitifs. Mais ils s'étaient compris sans avoir besoin d'échanger des paroles. Le cœur sait deviner les choses les plus secrètes.

Maintenant, ce sentiment précieux et délicat, à peine né dans la profondeur de son âme, elle devait l'étaler sous les yeux ironiques de sa tante. Elle devait supporter que cet amour, auquel personne, pas même elle, n'avait osé toucher jusqu'ici, fût critiqué et jugé sévèrement...

Elle pensa : « De tous les sacrifices acceptés d'avance, voilà certainement le plus douloureux... Et cela pour rien... peut-être. »

Et pourtant, il le fallait...

Elle se hâta donc de lissier sa chevelure ébouriffée par le vent. Puis,

elle prit, dans sa mallette de voyage fermée à clef, un petit portefeuille qu'elle ouvrit.

Parmi plusieurs photos d'amateur, elle en choisit une : c'était une partie de tennis qu'elle jouait avec Gérard. On distinguait parfaitement le visage du jeune homme, au premier plan. Même l'image en était particulièrement nette, expressive et ressemblante.

Josiane le contempla une seconde. Elle repensa à la conversation qu'elle avait eue tout à l'heure avec Régis.

Qu'advierait-il si sa tante ne cédait pas ?

Qui faudrait-il sacrifier, du fiancé de son cœur ou de l'honneur et de la vie morale des siens ?

Alors, elle se sentit envahir par un découragement extrême. Elle plaça le petit portefeuille dans son sac à main car elle avait l'impression qu'elle emportait Gérard avec elle.

Puis, comme le temps passait et qu'elle devait commencer le bridge tout de suite, elle chercha à ramener sur son charmant visage le plus de calme possible, et, en se hâtant un peu, elle descendit au salon.

(à suivre).